



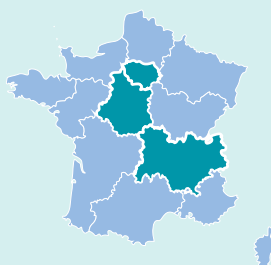
Proposer à toutes les femmes enceintes et, en particulier aux plus vulnérables, un accompagnement personnalisé et gradué par un référent parcours périnatalité, de la grossesse aux trois mois de l'enfant, en complémentarité et en coordination avec les dispositifs et professionnels existants (ville/hôpital/PMI)

Porteur du projet :

Ministère chargé de la Santé

Partenaires territoriaux :

- Réseau de santé périnatalité Guyane ;
- CHIC Amboise Château Renault, Contrat Local de Santé Pays Loire Touraine, CAF Touraine ;
- CPTS Centre Essonne, Réseau de santé périnatalité : Périnat IF Sud ;
- CH Valence, CH Montélimar et CH Romans



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
CENTRE-VAL DE LOIRE
ÎLE-DE-FRANCE
GUYANE



Durée :
2 ans



Fonds pour l'innovation du
système de santé (FISS) :
734 K€

Fonds d'intervention
régional (FIR) :
196 K€



2.178 femmes enceintes



Publié au
Journal officiel
du 10/08/2021 et
modifié le 03/03/2023



Financement complémentaire
forfait à la séquence
par parturiente,
avec deux niveaux
(socle et renforcé en fonction
des facteurs de vulnérabilité)

